

# L'ami de Rezé

Mai 2006 / Le bulletin de l'Association des Amis de Rezé / participation : 2 €

## Sommaire

Le mot du Président - Michel Kervarec .....	p 1
Hubert CALDECOTT - Yann Vince .....	p 2 à 6
L'itinéraire de Pierre LE FLOCH, mort pour la France - Michel Kervarec ..	p 7 à 11
Jean-Pierre PILLET, corsaire et homme politique - Michel Kervarec .....	p 12 et 13
Le cinéma de la Volière - Marie-Françoise Artaud .....	p 14
Monnayeurs et serment de France - Michel Kervarec.....	p 15 à 17

## L'éditorial

### *Le mot du Président*

Nous avons consacré le numéro précédent de notre bulletin au thème unique de la séparation des Eglises et de l'Etat, ce qui était justifié par l'importance de l'évènement dans l'histoire de notre pays et son centenaire.

Nous revenons aujourd'hui à la formule ordinaire, avec deux thèmes contemporains, l'un lié à la seconde Guerre mondiale, l'autre à la Monnaie, plus quelques autres points.

Concernant la dernière Guerre mondiale, Héliette Proust, Gilberte Larignon et Chantal Lamotte d'Incamps avaient écrit l'ouvrage que l'on sait, publié en 1985. A cette date, les archives en rapport n'étaient pas consultables à cause des délais légaux : 60 ans. Aujourd'hui, à l'exception de certains dossiers, soumis à la loi des 100 ans, elles le sont et sans doute cette histoire devra-t-elle être reprise et complétée un jour. Nos amies s'étaient en effet appuyées essentiellement sur des témoignages. Beaucoup de ces témoins

ont forcément disparu aujourd'hui mais il est encore possible de recueillir des éléments.

Dans ce numéro, Yann Vince évoque ainsi la mémoire de Hubert Caldecott, l'un des 50 Otages, dont nous ignorions jusqu'à ces dernières années qu'il habitait Rezé, plus précisément au Genétais.

Nous évoquons aussi la mémoire de Pierre Le Floch, déporté, qui habitait rue Victor Hugo et fut abattu par les S.S. du côté de Prague.

Dans ce numéro, vous trouverez encore l'histoire d'un capitaine corsaire et celle – très courte – d'un cinéma local des plus modestes.

Enfin, il y a quelques informations sur l'origine des monnayeurs.

Alors bonne lecture

*Le Président,  
Michel Kervarec*



## HUBERT CALDECOTT, UN REZEEN FUSILLE AU MONT-VALERIEN

par Yann VINCE

Le 22 octobre 1941 en représailles de l'exécution à Nantes par un commando de résistants du commandant des forces d'occupation allemande, Hotz, les Allemands font fusiller 50 otages (plus exactement 48 : 27 à Châteaubriant, 16 à Nantes, 5 au Mont-Valérien) dont la moitié est originaire de Nantes ou de la région nantaise. Le souvenir de leur martyre est aujourd'hui immortalisé par le cours portant ce nom. Rezé, quant à elle, honore à travers les dénominations de plusieurs rues la mémoire de nombreux fusillés. Aucun cependant des 50 otages. Pourtant notre ville connût l'un des siens parmi ceux du Mont-Valérien. Il s'agit d'Hubert Caldecott, il avait 28 ans lorsque les balles du peloton nazi l'abattirent. Qui était-il ? Quelle est son histoire ? C'est à ces questions que nous tenterons de répondre dans cet article.

Hubert Georges Guillaume Caldecott naît à Saint-Nazaire le 9 juin 1913. Il est et restera le fils unique de Frédéric Georges Caldecott, sujet anglais, alors âgé de 28 ans et de son épouse Julienne Marie-Françoise Protini, 26 ans. C'est au



début des années 30 que le couple Caldecott et leur jeune fils s'installent à Rezé (1), plus précisément au château du Genétais, au numéro 153 de la rue du même nom. Une famille aisée sans histoire, plutôt appréciée des habitants du village si l'on en croit les souvenirs de leur ancienne femme de ménage, Angèle Gicquel, elle-même domiciliée face à la propriété, dans le village. La petite-fille de celle-ci, Mme Fourny, rezéenne également, témoigne :

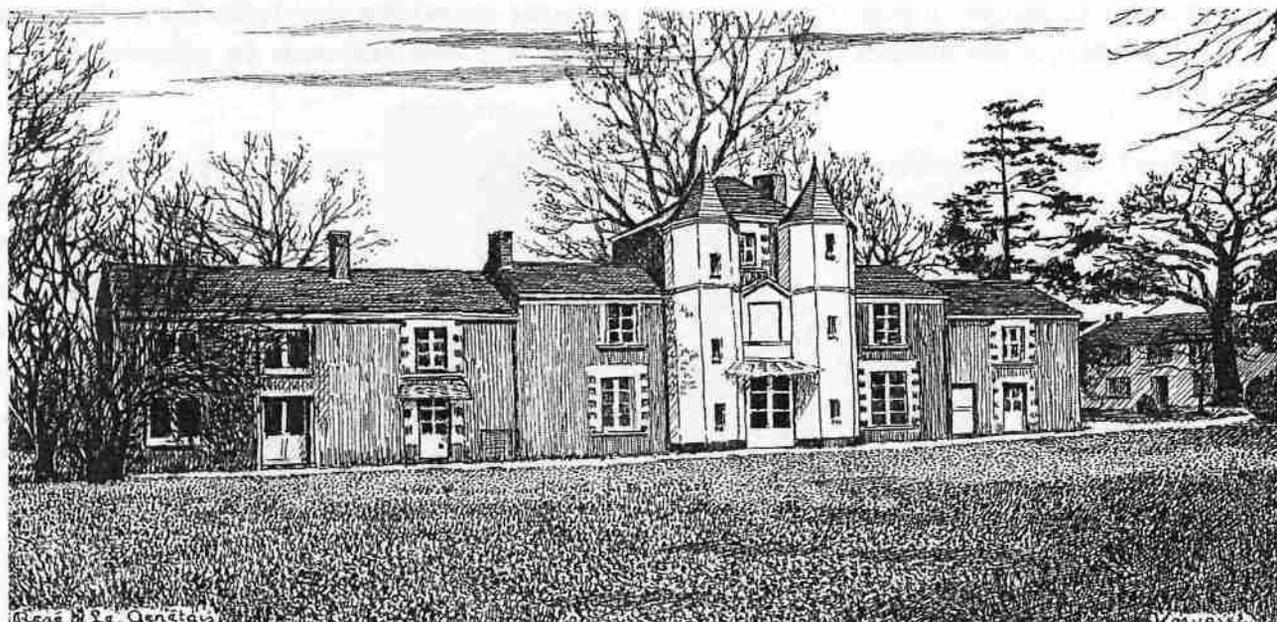
« Monsieur Caldecott (père d'Hubert) était invalide de guerre, blessé sans doute au cours du premier conflit mondial, sa femme étant alors infirmière. Ma grand-mère, entrée à leur service au Genétais, y emmenait parfois le jeudi (jour de congé scolaire) jouer au château ma mère. Madame Caldecott

prêtait ses poupées aux enfants, ma mère et quelques autres enfants du village. Ma mère se souvenait très bien qu'elle y mangeait des choses dont elle n'avait pas l'habitude, des oranges, des gâteaux, du chocolat. Monsieur Caldecott, un

homme plutôt discret, n'était pas en reste : quelqu'un était-il malade dans le village qu'il l'emmenait aussitôt chez le médecin avec sa propre voiture. Hubert était un garçon très gentil. Pourtant plus âgé que les enfants, il jouait avec eux. Ma mère se souvient d'un jeune homme élégant, sportif, il faisait du rugby et le week-end, puisqu'il était étudiant à Nantes, il mettait son linge à laver chez ses parents. Les maillots de rugby séchaient dans le parc du Genétais... »

En 1939, lorsque la guerre éclate, la famille Caldecott coule des jours heureux. Pourtant, c'est bientôt la débâcle. Le propriétaire du Genétais s'inquiète : sa nationalité britannique ne va-t-elle pas lui attirer des ennuis ?

En tout cas, selon les souvenirs de sa mère, Mme Fourny pense que c'est pour cette raison et à cette époque que les Caldecott quittent le château. Pour aller où ? On l'ignore. Ils reviendront à la fin de la guerre pour quitter bientôt la commune. L'armée allemande pénètre à Rezé le 19 juin 1940 (2). Très vite, le château du Genétais, comme toutes les autres belles propriétés de la commune, est réquisitionné par l'occupant (3). Hubert Caldecott, devenu pharmacien, poursuit des études de médecine à Nantes. Il est en contact avec d'autres étudiants nantais, dont les jeunes Gilles et Claude Mahé qui refusent l'armistice et la collaboration prônée par le gouvernement de Vichy.



Le château du Genétais à Rezé  
Maison Caldecott

Dès septembre 1940 (4), ils sont en liaison avec un groupe constitué par Henri Vandernotte, employé chez Decré, Marcel Hévin, dit « Patt », dessinateur aux services techniques de la SNCF et Jean Grolleau, étudiant à l'Institut Polytechnique de l'Ouest à Nantes. On y trouve également Michel Dabat, Frédéric Creusé ou encore Henri Adam, garagiste aux Batignolles. Ce groupe embryonnaire de la Résistance à Nantes constitue alors un début d'organisation de ce qui deviendra « Libération-Nord ».

Parmi leurs premières actions, ils s'occupent de procurer de fausses cartes d'identité aux jeunes gens désireux de passer en zone dite libre et de gagner, par là, les Forces Françaises Libres, relèvent des plans, prennent des photographies au camp d'aviation de Château-Bougon. Le 11 novembre ils vont au cimetière de la Gaudinière déposer des coquelicots en papier sur les tombes des soldats britanniques.

Le même jour Michel Dabat et Christian de Montdragon hissent au sommet de la cathédrale un drapeau tricolore !

Une des actions les plus hardies auxquelles participe Hubert Caldecott est, fin novembre 1940, l'évasion d'un agent de l'Intelligence Service blessé à Dunkerque, Ralph Goldney, de l'hôpital de Chavagnes, rue Mondésir à Nantes. A. Perraud-Charmentier, dans un ouvrage publié en 1946, « La guerre en Bretagne, récits et portraits » raconte : « *Il s'agit de prendre en charge ce grand garçon de 30 ans, dont la jambe droite porte trois fractures, et qui marche avec une canne et une béquille. Mme de B..., toute dévouée à la cause des aviateurs alliés a pu pénétrer à l'hôpital et préparer les voies ; elle demande à Marcel Hévin d'exécuter le plan qu'elle a conçu. Hévin agit avec Henri Vandernotte, Hubert Caldecott et Jean Grolleau. A l'heure et au lieu déterminés, il est là avec sa Simca qu'il conduit : l'évasion doit avoir lieu par la porte de l'impasse : Hévin ne peut trouver la clé. Le Britannique est là, de l'autre côté : sans hésiter, à l'aide de sa béquille, il se hisse sur le mur : Marcel Hévin et Vandernotte le reçoivent de l'autre côté, et le chargent dans la Simca. Nul n'a rien vu : aucun accroc, sauf quelques fêlures au plâtre du blessé.... »*

A cette époque, le groupe s'est élargi à d'autres résistants. Christophe Belser, dans son récent ouvrage, « la Collaboration en Loire-Inférieure » cite : Max Veper, avocat à Châteaubriant et sa fiancée Jeanne Jalabert, Philippe Labrousse qui, après des études de médecine s'était tourné vers l'histoire du droit romain, Eliane Eudes, Jean-Pierre Glou, France Dupuis de Quiquerand, Suzanne de Lostec et Christian de Montdragon.

C'est peu après l'évasion de Ralph Goldney, que le groupe entre en contact avec André Barrault, de l'île du quai de Versailles. A. Perraud-Charmentier poursuit son récit : « *celui-ci se dit agent de l'Intelligence Service. Hévin, prudent, se méfie de cet inconnu. Barrault propose un rendez-vous au pont de la Tortière ; mais Hévin décide d'y aller, revêtu d'un déguisement qui le rendrait méconnaissable et, accompagné de Ralph Goldney, qui, lui-même de l'Intelligence Service, aura vite fait, s'il y a lieu, de confondre l'imposteur : celui-ci, disait-il, serait lui-même un agent de cette organisation. Au lieu du rendez-vous, Hévin et Ralph distinguent dans l'obscurité, aux côtés de Barrault, une silhouette massive qui n'a rien de Britannique. Hévin décide de demeurer, planqué dans l'ombre, laissant Goldney intervenir seul... »*. Hévin, sentant le piège, ne se fait aucune illusion, il confiera à sa femme : « ils m'arrêteront un jour ou l'autre, c'est probable ».

De fait, les mois de novembre et de décembre s'écoulaient en pleine activité : recherche de renseignements militaires, récupération d'armes, sauvetage d'aviateurs anglais abattus dans les Côtes-du-Nord....

Mais bientôt, les arrestations interviennent. Entre le 27 mars et le 25 avril 1951, une quinzaine de personnes du groupe dont Hubert Caldecott sont arrêtées. Veper et Vandernotte parviendront à s'évader après quelques jours d'incarcération. Pour tous les autres, c'est un tribunal allemand qui les juge le 8 août 1941 pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

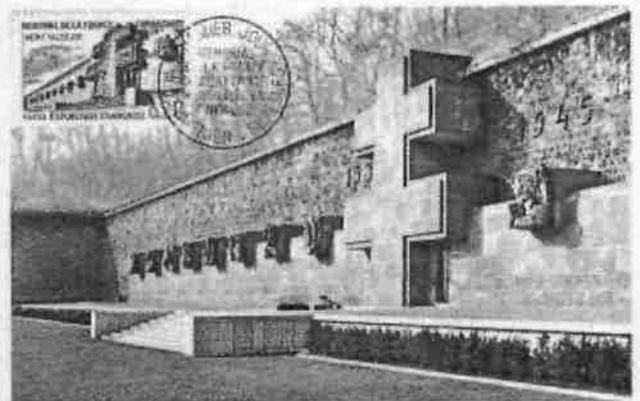
C. Belser écrit dans sa « Collaboration en Loire-Inférieure » : *« pourtant, l'accusation reposant sur les dénonciations de Barrault n'est jamais étayée de preuves formelles et le tribunal est contraint de prononcer des peines de prison légères (...). Ayant accomplis leur peine, ceux-ci (les condamnés) s'attendent à être libérés, mais le président du tribunal, l'oberst Dormagen s'oppose à leur libération ».*

Le 1<sup>er</sup> octobre, les prisonniers, dont Hubert Caldecott, Philippe Labrousse, Marcel Hévin et Jeanne Jalabert sont transférés sous haute surveillance, en wagon de 2<sup>ème</sup> classe à la prison du fort de Romainville. La surveillance n'est cependant pas telle qu'ils ne puissent causer. Hubert Caldecott dit (5) : *« Vous savez, les amis, nous allons à Paris, parce que mes parents et nos amis, ne pouvant obtenir notre libération à Nantes, où la Gestapo est trop dure, ont pu nous faire diriger sur Paris ; vous verrez, nous y serons remis plus facilement en liberté. »* Perraud-Charmantier poursuit le récit du « voyage » : *« et le moral de remonter de plusieurs degrés. On bavarde, on oublie ses soucis. Mlle Jeanne... recoud la veste de Labrousse, déchirée ; elle lui remet un bouton. C'est gonflés d'espoir qu'ils arrivent à Romainville. Les vues optimistes d'Hubert Caldecott se confirment : distribution de chemises, de bourgerons, de sabots. « Vous n'êtes ici que pour quelques jours, leurs disent les gardiens, c'est pourquoi vous ne touchez pas un habillement complet ». L'espoir est revenu (...). Et les jours passent ! »*

Le 21 octobre, le feldkommandant Hotz est abattu à Nantes par un commando de résistants. Caldecott s'écrie (6) : *« Dieu soit béni, que nous ne soyons plus à Nantes ».* Mais les Allemands ne tardent

pas, avec la complicité du gouvernement de Vichy, à prendre des mesures en représailles.

Le 22 octobre, à 14 heures 30, des camions pleins de « Jeunesses Hitlériennes » pénètrent dans la cour de la prison à Romainville (7). Labrousse, Caldecott, Hévin ont compris : les Allemands viennent les chercher. C'est en sabots de bois qu'ils s'en vont vers leur destinée. Le Mont-Valérien !



MONT-VALÉRIEN - Mémorial de la France Combattante

Mont-Valérien - Mémorial de la France Combattante

Ce fut d'une dramatique rapidité. Hubert Caldecott avait 28 ans, Marcel Hévin, 35 ans, Philippe Labrousse, 32 ans. Avec eux ont été fusillés André Ribourdouille et Victor Saunier, deux autres Nantais. A Nantes, 16 autres otages ont été fusillés ; 27 à Châteaubriant !

Beaucoup ont dit que, contrairement à ce qu'espéraient les Allemands et les « collabos », cet acte de terreur donna une ampleur inégalée à la Résistance. Mais il faudra encore trois années avant de libérer le pays.

Après la Libération, les Caldecott ne se réinstalleront pas au Genétais (8). Le « château » sera mis en vente, bientôt acquis par la « Sauvegarde de l'enfance ». Les parents d'Hubert Caldecott

demeureront à Pornichet, villa Tirelaine, boulevard des Océanides, sur le front de mer (9) où bientôt décèdera Frédéric Caldecott. Sa veuve y finira ses jours.

Mme Fourny se souvient y avoir accompagné sa mère visitant la vieille dame au début des années 60.

*Yann Vince*

---

Notes :

- 1) les matrices cadastrales de Rezé (AMR - cote 1 G 30 - folio 307) font mention de (littéralement) Caldecotte, propriétaire au Genétais de 1934 à 1938. Par ailleurs le registre du recensement de la population de 1936 (AMR - cote 1 F 14 - page 420) mentionne Caldecott Frédéric, né à Liverpool en 1885, peintre ainsi que son épouse, Françoise Protini, née à Saint-Nazaire en 1887, leur fils Hubert née à Saint-Nazaire en 1913, étudiant et une domestique.
- 2) « les Rezéens dans la seconde guerre mondiale » par Héliette Proust, Gilberte Larignon et Chantal Lamotte d'Incamps, éd. OMI Rezé, 1985
- 3) témoignage de Mme Catherine Fourny
- 4), 5), 6) et 7) « la guerre en Bretagne, récits et portraits » par A. Perraud-Charmantier, éd. Aux Portes du large (1946)
- 8) témoignage de Mme Catherine Fourny
- 9) annuaire téléphonique de 1953

## L'itinéraire de Pierre LE FLOCH, mort pour la France

par Michel Kervarec

Pierre Le Floch est né à Nantes le 3 juillet 1913.

Peintre, il adhéra aux Jeunesses Communistes dans la période de montée du Front Populaire.

En Janvier 1937, sur le point de se marier,  
il ne renouvela pas son adhésion.

Arriva la guerre. Mobilisé, il s'en alla,  
comme beaucoup, vivre la « drôle de  
guerre » derrière la ligne Maginot.

Ayant évité d'être pris par l'ennemi, il  
regagna Nantes, ou plutôt Rezé, rejoindre  
son épouse et ses deux fils, rue Victor  
Hugo.

En août 1940, il fut contacté par Claude  
Gaulué, membre du P.C.F. clandestin, qui  
lui proposa d'adhérer au parti. Il refusa.

En septembre, Gaulué renouvela sa  
demande et, cette fois Pierre Le Floch  
accepta. Par nécessité, les militants du P.C.  
étaient organisés en triangles, chacun ayant  
un chef en relation avec l'échelon  
supérieur.

Pierre se retrouva avec Marcel Thomazeau  
et Marcel Brégeon, tous deux de Rezé.



Hiver 1939-1940 à Desvres (P.de C.)  
Devant , au centre, Pierre Le Floch

Marcel Thomazeau, le seul qui ait survécu, écrit « *Nous avons, dès les premiers mois de 1941, assuré la distribution du matériel ronéotypé ou imprimé qui nous parvenait massivement de l'extérieur. Ayant rapidement mis en place un service technique approprié, nous avons alors rédigé et édité nos propres journaux et documents qui étaient propagés dans les quartiers et les usines par quelques dizaines de groupes de trois, hommes ou femmes, qui à notre initiative, s'étaient formés et développés.* »

La zone d'intervention de ces groupes était sur tout le sud de la Loire. Pierre Le Floch avait la responsabilité des effectifs, du recrutement et de l'organisation.

En juillet 1941, Marcel Guilbaud lui annonça qu'il était nommé chef de groupe avec sous ses ordres Raymond Barbot

Les activités étaient devenues plus dangereuses.

- 1- Renseignements de toutes natures sur l'armée allemande.  
Ils étaient transmis à un ami de la Préfecture.
- 2- Ramassage et vol d'armes avec constitution de stocks.
- 3- Sabotages de toute sortes. Attaques contre D.C.A., etc...
- 4- Participation à l'évasion du camp de Châteaubriant de hauts dirigeants du P.C., Léon Mauvais et Fernand Grenier qui furent cachés, le premier à Pont-Rousseau, le second à Vertou pendant une quinzaine de jours.
- 5- L'organisation de la grève silencieuse d'octobre 1941 lorsque furent fusillés les 50 otages.

A la fin 1941, les militants du triangle initial ne se voyaient plus guère. Marcel Brégeon avait été chargé de créer les premiers éléments de l'O.S. (Organisation Spéciale) qui allait se transformer par la suite en F.T.P. (Francs Tireurs et Partisans).

Marcel Thomazeau était chargé d'organiser les jeunes communistes au niveau départemental. Quant à Pierre Le Floch, il était devenu responsable politique des groupes affiliés au P.C. et au Front National.

Peu avant son arrestation, Pierre Le Floch avait directement sous ses ordres Raymond Barbot, ouvrier de la navale. Paul Lucas, responsable à l'organisation, et Paul Rialland, responsable aux usines.

Marcel Thomazeau écrit que son ami travaillait alors à Saint-Jacques et qu'au cours d'une dernière rencontre, celui-ci lui avait fourni un peu d'argent, des tickets d'alimentation, etc... plus une planque possible. Mais bientôt, c'est Pierre qui

allait avoir besoin de planque. L'étau se resserrait autour de tous. Maurice Lagathu conseilla à son camarade d'aller se réfugier chez Olivier Boissard à Trentemoult. Il y resta une dizaine de jours.

Il fut arrêté le 11 août 1942, au cours d'un rendez-vous à la Balinière, par la police de Vichy, le S.P.A.C., spécialisé dans la traque des communistes. Le 14 août, il était écroué.

Le 25 février 1943 il était condamné par le tribunal spécial de Rennes à huit ans de travaux forcés pour « activité communiste, recel de vol, usage d'une fausse carte d'identité commis dans un but d'activité communiste ».

Du 13 février au 17 juin 1943, il fut détenu à la maison d'arrêt de Vitré (Ille-et-Vilaine) puis transféré ce dernier jour à la centrale de Poissy (Yvelines). Le 16 septembre 1943, il fut dirigé vers la maison de correction de Blois.

Il fut transféré le 18 février 1944 au camp de Compiègne sous autorité allemande. Il y arriva le 20 et fut placé sous le matricule n° 27860.

Il fut déporté le 26 mars à destination du camp de Mauthausen où le matricule n° 59932 lui fut attribué.

Il fit partie du commando de Mauthausen travaillant à Passau.

Le 4 novembre, il était transféré à Flossenbourg où on lui attribua le matricule n° 35458. Trois jours plus tard, il était envoyé en commando à Zschachwitz.

Le camp de Flossenbourg se situait dans la région de Dresde, ville détruite. Les troupes soviétiques se rapprochaient en ce début 1945 et, à l'ouest, les armées américaine, anglaise et française s'avançaient également.

Le 14 avril, les S.S. réunirent les 500 déportés encore dans le camp, leur remirent une demie-boule de pain et un morceau de saucisson puis ce fut le départ à pied pour une destination inconnue.

La Chapelle - Bass. Mu. le 23-11-45-

Je soussigné, Germaine Gille,  
dépouillé politique rapatrié le 19 juin  
1945 certifie que Pierre Le F. Roch, fai-  
sant partie du même convoi que  
moi pour l'Allemagne partant de Com-  
piègne le 27 Mars 1944 pour Mauthausen,  
puis Passau, Charvitz (près de Dresde)  
Seitmeritz (Tchécoslovaquie), a été tué  
par les S. S. qui nous gardaient  
dans une gare en Tchécoslovaquie  
entre Sobozitch et Prague le  
29 Avril 1945

Germaine Gille

Vu pour la légalisation de la signature de  
M<sup>me</sup> Germaine Gille apposée ci-dessus

En main de la

Le Maire,  
C. Bar

Les moins chanceux devaient tirer ou pousser les chariots sur lesquels les S.S. avaient chargé leur matériel.

Ils traversèrent Dresde et continuèrent vers le sud-est jusqu'à la nuit. Après avoir passé celle-ci dans un hangar, ils reprirent la route jusqu'à entrer en pays tchèque.

Un témoin, Michel Domenech, a raconté cette marche dans le journal *Le Déporté* d'octobre 1990 : « Certains d'entre nous s'écroulent : là, pas de pitié ; l'homme épuisé est mis à plat-ventre, un S.S. lui passe autour du cou une ceinture de cuir dont deux détenus tiennent chacun une extrémité, un troisième prend les deux pieds : au commandement, on soulève et on avance : en quelques mètres, par son propre poids, si faible soit-il, l'homme est ainsi étranglé, ensuite son corps est poussé dans le fossé » .

Lorsque la troisième nuit arriva, il y a longtemps qu'il ne restait plus rien de la boule de pain et du bout de saucisson.

Le cinquième jour de marche, dans la journée, la troupe atteignit Leitmeritz (Limotrice en tchèque). Les deux tiers des déportés étaient morts en route. Là, ils en retrouvaient bien d'autres venus d'ailleurs et l'hécatombe continua.

Le 25 avril 1945, le camp fut évacué. On amena les rescapés vers une gare où ils durent grimper dans des wagons sans toit.

Commença un périple interminable, le train s'arrêtant continuellement en pleine campagne.

Le 25 avril, le train stationnait en gare de Kralupy Nad Vlatavon. Les Tchèques faisaient tout ce qu'il pouvaient pour apporter un peu de nourriture aux malheureux.

C'est alors que fut tué Pierre Le Floch. Une femme tchèque avait essayé de lui faire passer une tartine de pain. En se baissant pour la ramasser, il fut abattu. Gilles Gravoille qui devint député de

Nantes, était de ce convoi et a assisté à la scène.

Michel Domenech témoigne : « *Se place maintenant un événement dramatique : les S.S. ont profité, comme nous, de la distribution de pain et le lendemain, après la sortie « hygiénique » des occupants de chaque wagon, nous entendons hurler le S.S. qui occupe la vigie du wagon voisin : un morceau de pain a disparu de son habitacle. Après des recherches évidemment infructueuses, les S.S. désignent dix occupants de ce wagon (le wagon 16) et, à quelques mètres du train, dans le champ voisin, commence pour ces dix malheureux, une séance de « pelote » : en cercle, autour d'un S.S., marche en canard, debout, à plat-ventre, etc... Dès que l'un s'écroule d'épuisement, une balle dans la tête met fin à son dernier supplice ; ainsi furent assassinés, sous nos yeux, nos dix camarades de misère. »*

Guy Le Floch, fils de Pierre, avait quatre ans lorsque son père fut arrêté et sept lorsqu'il fut assassiné. Il a longtemps cherché la tombe de son père. Il a enfin pu terminer sa quête.

Le soir du 29 avril, les dix corps furent transportés par les S.S. à la gare de Roztoky. Il furent jetés dans une fosse commune dans cette localité.

Par la suite, la population tchèque les exhuma pour leur donner une sépulture au cimetière de Levy-Rhadec. La tombe collective est surmontée d'un obélisque sur le fût duquel figurent les emblèmes des nationalités représentées, avec, pour le seul Français, un coq gaulois.

Par le récit de Michel Domenech, nous savons ce qu'il advint de ce train de la mort.

Le 1<sup>er</sup> mai, deux jours après cet assassinat collectif, il se mit à neiger. Dans l'après-midi, le convoi parvint en gare de Prague. Là, les Tchèques, une fois encore, s'efforcèrent de porter secours aux

malheureux. Ces derniers apprirent alors qu'Hitler était mort.

Dans la soirée, le train repartit néanmoins pour continuer son périple démentiel. Michel Domenech se souvint avoir passé la ville de Budweis (Budejovice) puis, plus loin, le convoi s'arrêta. C'était le 8 mai 1945. Michel sombra dans l'inconscience.

Lorsqu'il reprit connaissance, le wagon était vide et la porte était ouverte. Dehors, il vit un soldat soviétique désarmer un S.S. et celui-ci prendre la fuite sans demander son reste.

Michel Domenech s'en alla alors rejoindre ses compagnons entièrement pris en charge par la population tchèque. C'était la liberté. Pierre Le Floch l'avait manquée de 10 jours.

**Michel Kervarec**



### **Les Sables d'Olonne 1935**

Debout de gauche à droite : Pierre Le Floch, Raymond Hervé et Delamarre  
Assis : Guy Gaultier et Léon Gouverner

Gaultier joua un rôle dans la préparation de l'attentat contre le colonel Hotz  
Hervé a été fusillé par les Allemands à Nantes en 1943

# Jean-Pierre Pillet, corsaire et homme politique

*par Michel Kervarec*

Dans le numéro 46 de notre revue, nous consacrons un article à Jean-Simon Chassin, corsaire nantais. Nous y évoquons l'ami et beau-frère de ce dernier, Jean-Pierre Pillet, né en 1746 à l'île d'Yeu et, tout comme lui, attaché au port de Nantes comme officier.

Lorsque survint la Révolution, en 1789, Pillet avait déjà des états de service conséquents. Après avoir été reçu maître au cabotage, il était devenu capitaine au long cours en 1773. Cette même année, il épousa la Rezéenne Charlotte-Louise Chauvelon, fille de Louis Chauvelon, boulanger à la Haute-Île, et Honorée Orioux.

Un mois après la prise de la Bastille, les chantiers de la Fosse lançaient la Fleur-Royale, trois mâts de 600 tonneaux, qui trois ans plus tard - république oblige - devint le Chéri. Le navire avait été armé par la maison L. et F. Richer, mais Pillet y était financièrement engagé.

Entre 1789 et 1792, la Fleur-Royale, commandée par Pillet, avec Chassin pour second allait faire plusieurs voyages aux Antilles alors en effervescence, du moins à Saint Domingue (actuel Haïti).

Le Chéri fut frété par l'Etat en 1792 puis pendant les années de guerre civile. En 1797, il fut armé en course à Paimboeuf par une compagnie où étaient les frères Richer et Pillet, ce dernier prenant le commandement. L'équipage était de 250 hommes, l'armement de 24 canons et 12 pierriers.

La première course se solda par la prise d'un navire anglais de 400 tonneaux, le Queen of London, chargé de sucre, café, ivoire et coton pour 900 000 F.

La seconde course se fit en couple avec le navire la Confiance. Ils s'emparèrent du brick anglais The Harriot, de 160 tonneaux, avec plus de 3 tonnes de morues séchées. Peu après, il coula le brick Mercury de Jersey dont il recueillit l'équipage, puis il s'empara de l'Hébé, d'Amérique espagnole, de 224 tonneaux, avec une cargaison de coton, riz, madriers et roseaux.

Le 6 juin 1797, le Chéri et La Confiance reprirent la mer en couple. Ils s'emparèrent de la Mary, brick anglais masqué sous pavillon américain puis de la Mary-Jenny, de 350 tonneaux, chargée de meubles divers et de vins de Porto. Leur troisième prise, le Jupiter, battait pavillon danois mais était anglais. Navire de 300 tonneaux, il était chargé de riz, sucre, café et tabac pour une valeur de 300 000 Francs. La vente du navire à Nantes fut l'objet d'un procès, la nationalité danoise (pays neutre) étant revendiquée. Les juges tranchèrent en faveur du corsaire. Il y eut appel duquel le plaignant fut débouté.

Les dernières prises de cette campagne furent le Lively, modeste navire anglais puis le Phoenix, trois-mâts anglais de 1000 tonneaux avec une très riche cargaison de sucre, café, campêche, etc....

L'ensemble de ces prises produisit près de 3 millions dont la famille Richer s'empara pour l'essentiel. Pillet, qui avait 40 actions dans la société, ne toucha jamais rien. Il s'en suivit un long procès qui semble s'être perdu dans les procédures.

Après cette campagne, Pillet reprit la mer mais il dut regagner Mindin car très malade. Son beau-frère Chassin le remplaça aux commandement du Chéri. Il allait y trouver la mort, comme nous l'avons raconté dans le n°46 de notre bulletin.

Le 28 germinal an VII (17 avril 1799) se déroulèrent les élections au conseil des Cinq-Cents. Dans son ouvrage **La Commune et la Milice de Nantes**, Camille Mellinet raconte : « *Le citoyen Pillet capitaine de vaisseau [candidat], était le premier Français qui, dans le cours de la liberté, eût pris un vaisseau de ligne aux Anglais. Pendant le dépouillement du scrutin, comme il était ballotté avec le citoyen Grolier, un électeur lui dit : « Capitaine, vous êtes dans le feu du combat, avez-vous pris des forces à votre déjeuner ? » - « Lorsque je pris l'Alexander, répondit en riant le capitaine, j'étais à jeun. La ressemblance est d'un bon augure ; »*

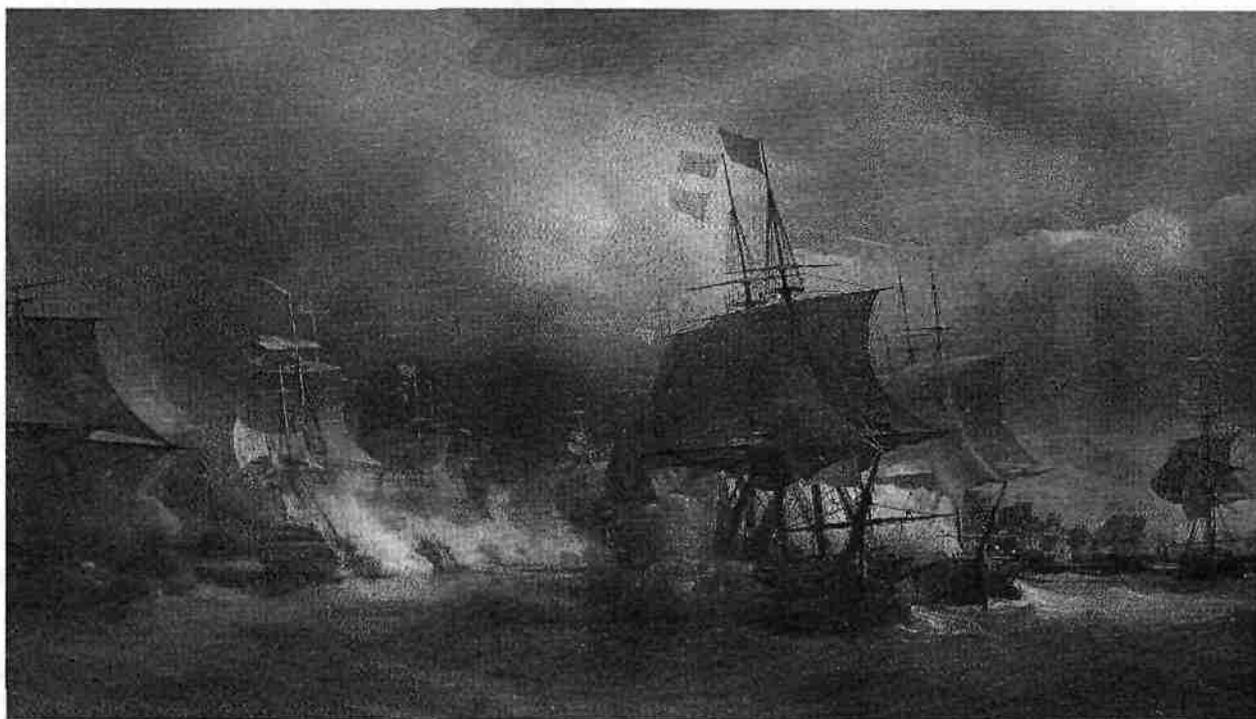
Dans l'ouvrage **La course et les corsaires du port de Nantes**, La Nicollière-Teijeiro écrit, à propos de cette prise de l'Alexander par le Jean-Bart, commandant Pillet, pendant la Révolution :

*La lettre par laquelle le capitaine Georges Oakes, annonce au capitaine Renaudin, du vaisseau Le Vengeur, qu'il est échangé avec lui, contient les lignes suivantes :*

*« Lorsque j'ai été fait prisonnier, j'ai reçu beaucoup d'honnêtetés de la part du capitaine Pillet, qui commandait le Jean-Bart ; si vous le connaissez et si vous avez l'occasion de le voir, je vous prie de lui dire que je me ferai un plaisir de rendre tous les services qui seront en mon pouvoir dans ce pays, à lui et à ses amis qui pourraient tomber dans nos mains. Je serai bien aise d'apprendre de ses nouvelles. »*

*Jean -Pierre Pillet, sous l'Empire, se consacra à la vie politique. Il fut député au Corps Législatif de 1800 à 1814. Il mourut à l'âge de 70 ans, pensionné de l'Etat, en 1916.*

**Michel Kervarec**



T.J.A. Godin ( 1839)

**Le Combat d'Ouessant, 1789 ( Musée national de la Marine, Paris)**

# Le cinéma de la Volière

Par Marie-Francoise Artaud

On s'est longtemps demandé quelle était l'histoire du petit cinéma dont le bâtiment se voit encore en bordure de la rue Maurice Lagathu. Notre amie Marie-Françoise Artaud a mené son enquête et voilà ce qu'elle peut nous en dire. Bien sûr, si quelques uns de nos lecteurs ont des précisions ou des anecdotes en rapport, ils peuvent nous écrire.

En 1937, monsieur Virkin, venu de Vendée, s'installa dans ces lieux, avec sa roulotte au fond du pré. Là, en bordure de l'actuelle rue Maurice Lagathu, il entreprit la construction d'un bâtiment destiné à devenir un cinéma.

Par dessus les semelles, il construisit un soubassement en petits parpaings de 15 cm puis entreprit, de même, de faire le dallage et de monter les murs par ses propres moyens.

Il rencontra un premier gros problème avec le sol, qui n'avait pas été drainé.

Les moyens financiers étant manifestement très limités, il dut construire par étapes. Avec la toiture, il rencontra un second gros problème. Elle s'écroula et, cette fois, il dut faire appel à un professionnel pour régler le problème.

Enfin, le cinéma put ouvrir avec 4 ou 5 clients le samedi soir et à peu près autant le dimanche après-midi. L'affaire (?) dura un an et, au début de la guerre 1939-1945, monsieur Virkin dut déposer son bilan.

En 1946, le bâtiment fut vendu comme maison particulière.

Quant à monsieur Virkin, il devint opérateur au cinéma nantais Le Studio.



vue face côté rue



vue de côté

# Monnayeurs et Serment de France

Par Michel Kervarec

Dans cette revue (n°26 avril 1995) notre amie Suzanne Briand a écrit un article consacré aux monnayeurs rezeéens qui, comme on le sait, étaient avant tout des pêcheurs.

Je ne vais pas réécrire cet excellent article mais apporter quelques éléments de connaissance - en m'aidant de travaux universitaires - sur l'origine et le statut de ce statut si particulier.

Jean Kerhervé, qui enseigne l'histoire du Moyen Age à l'université de Bretagne occidentale a écrit **L'Etat breton au 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles – Les ducs, l'argent et les hommes**. Il s'agit d'un travail extrêmement pointu qui nous donne, en particulier, des informations sur les ateliers monétaires en Bretagne : Rennes et Nantes, les principaux, puis Vannes. De bien moins grande importance étaient Morlaix et Dinan. On a encore connaissance d'ateliers à Fougères, Redon, Jugon et Ploërmel, ceci pour les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles.

A Nantes, au 13<sup>e</sup> siècle, l'atelier était rue Brient Maillard. Il en partit pour s'installer à quelques dizaines de mètres non loin de la place du Bouffay. Il y resta jusqu'en 1820. Il fut alors transféré à l'emplacement actuel du Muséum d'histoire naturelle jusqu'à sa disparition en 1837.



Nous allons nous intéresser ici à un aspect particulier du monde des monnayeurs, leur affiliation à un groupe structuré bien particulier. Jean Kerhervé écrit :

*« Les monétaires bretons appartenaient à l'une des deux organisations professionnelles les plus répandues, connues sous le nom de Serments : Serment de France, dont les membres devaient théoriquement rejoindre les ateliers royaux chaque fois qu'on y travaillait, obligation quasi incompatible avec les exigences du service ducal, mais qui explique sans doute la faveur dont jouissait aussi en Bretagne le Serment concurrent, dit de l'Empire, en principe réservé aux ouvriers des ateliers situés à l'est du Rhône. L'accès à la profession demeurait extrêmement fermé. Le duc lui-même n'avait que des possibilités restreintes d'ouvrir le métier à des étrangers : la coutume l'autorisait pourtant à créer au cours de son règne « en chacune de ses Monnaies un ouvrier et un monnoyer . »*

*Préparation des flans et frappe au marteau*

Ceci est assez extraordinaire pour qui n'est pas véritablement connaisseur du monde médiéval. On aurait pu croire que le duc avait tout pouvoir, mais, s'agissant de la monnaie, il n'en était rien.

On connaît les privilèges judiciaires et fiscaux des monnayeurs rappelés par Suzanne Briand. Il en était déjà ainsi au Moyen Age.



Jean Kerhervé indique : que Jean V présentait leur travail comme « *utile au profit commun de l'universel peuple.* » François II répétait que leur corporation avait été « *créée pour le profit commun et l'utilité de la chose publique de notre pays et duché* » et Anne, renchérissant sur ses prédécesseurs, exaltait « *l'ouvraige de monnoye, sans lequel ne se peult ne pourroit la chose publique de notre pays conduire et être gouvernée.* »

La monnaie n'était donc pas la « chose » du prince, mais la propriété de la communauté pour le bien de laquelle elle avait été inventée. De là s'expliquent les privilèges exceptionnels des gens concernés. L'un des moindres n'était pas l'héritité de la charge.



Vincent Bugeaud, doctorant en histoire à l'université de Nantes, travaille actuellement sur la marine de la Basse Loire au 18<sup>ème</sup> siècle. Il a bien voulu me faire part de ses recherches sur le cas particulier des monnayeurs et m'a autorisé à les utiliser, ce dont je le remercie sincèrement.

Il apparaît que le *Serment de France* serait né à l'époque carolingienne pour remédier aux désordres de l'époque mérovingienne. Au Moyen Âge, il existait plusieurs *Serments*, ceux de France et d'Empire étant les principaux. Ils fusionnèrent en 1541.

Du fait de sa grande ancienneté, il ne semble plus guère possible de retrouver l'origine de ce particularisme qu'est le statut de pêcheur-monnayeur qui ne se rencontre dans l'estuaire de la Loire qu'à Rezé et Indre.

Vincent Bugeaud, sans connaître le travail de Suzanne Briand, propose la même hypothèse que cette dernière quant à la présence des monnayeurs à Rezé et Indre.

« *Une origine (partiellement ?) nantaise des pêcheurs-monnayeurs de Rezé ou d'Indre n'est pas à exclure. En effet, l'état du personnel de 1697 indique une tolérance de 6 lieues dans la domiciliation des monnayeurs par rapport à l'atelier. Distance qui a, semble-t-il, évolué au cours du temps. Or, il aurait existé 74 feux de monnayeurs à Nantes en 1487. Ce chiffre, très important, permet d'envisager qu'à la fin du Moyen Âge, la plus grande partie des monnayeurs vivent intra-muros. Alors, comment pourrait-on expliquer ces hypothétiques déplacements vers les campagnes qui caractérisent cette population aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles ?*

L'abbé Travers indique qu'en l'année 1515 « La Basse-Fosse n'avait guère que des pêcheurs et des bateliers pour habitants, logés dans des huttes et des cases convenables à leur état », ajoutant ensuite que « tous ces pêcheurs se sont retirés à Trentemoult, à la Haute et Basse Indre et ailleurs, et de belles maisons ont pris la place de leurs cases. » Le « départ » des pêcheurs de la Fosse serait donc dû aux divers aménagements que ce quartier connaît alors au début du XVI<sup>ème</sup> siècle. »

Le statut des monnayeurs est donc fort ancien. Le plus ancien texte connu définissant celui-ci remonte au duc Jean V (14<sup>ème</sup> siècle).

On lit, concernant la justice, qu'ils ne sont tenus « de répondre en cas personnel devant juge quelconque pour quelconque cas que ce soit, sinon devant les prévôts desdits Monnoyers, et en cas de ressort devant les grands et généraux Maistres, excepté de troys cas, sçavoir est de meurtre, de larcin et rapt. »

Concernant le fisc, on lit qu'ils sont « francs, quittes et délivrés par notre duché de toutes tailles, costumes, péages, passages (...), impost, fouages, subsides d'osts, chevauchées, réparations de villes, de guet, arrière-guet et de garde de portes, et généralement de toutes exécutions, molestations, impositions et de toutes servitudes et novalités quelles qu'elles soient et comme elles soient nommées et appellées.

Il était encore spécifié que le duc prenait « les ouvriers, monnoyers, leurs femmes, familles, varlets et serviteurs, leurs biens, justes possessions et saizines quelconques sous sa spéciale et perpétuelle sauvegarde. »

Quant aux faux-monnoyers, qu'en était-il ? La coutume disait : « Faux monnoyers doivent être bouilliz et puis pendus. »

Michel Kervarec



Des monnoyers au travail

## INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ **Rappel de Cotisation**

Avez-vous pensé à régler le montant de votre cotisation pour l'année 2006 ?  
Elle nous permet d'éditer nos bulletins que vous recevez gratuitement chez vous.

Si vous désirez adhérer ou faire adhérer d'autres personnes, envoyer un chèque d'un montant de 10 euros à l'ordre des Amis de Rezé à l'adresse suivante :

LES AMIS de REZE  
Hôtel Grignon Dumoulin  
Archives Municipales  
44403 REZE Cedex

### ➤ **Avis de recherche**

Simone LUCAS  
N° 5 Les Carrés aux fleurs,  
85230 L'Epoids BOUIN  
Tél: 02 51 93 83 20 Portable: 06 82 39 02 12

**Recherche des camarades de l'école publique de Saint- Paul de Rezé - années 1937 à 1943 - .**

### ➤ **Responsables du bulletin**

Isidore Impinna - Michel Kervarec  
Contact: M. Kervarec, président Tél. : 02 40 75 47 60  
Adresse Internet : lesamisdereze@laposte.net

**REPROGRAPHIE**

**Mairie de Rezé**

**MISE EN PAGE**

**PROFESSIONNAL SECRETARIAT**

5, chemin des Coteaux - 44340 Bouguenais  
Tél. : 08.75.78.65.47 & 06.80.12.20.51  
E.Mail Richard.jac@wanadoo.fr

*Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de leurs auteurs et de l'association des Amis de Rezé.*

NOMENCLATURE DES ARTICLES PARUS DANS LES BULLETINS « L'Ami de Rezé » DEPUIS MARS 2000

N°32 - MARS 2000

*La juridiction seigneuriale de Rezé - Yves Pacaud*  
*Un père inconnu - Michel Kervarec*  
*Article paru dans le journal (La Résistance de l'Ouest) Le 7 juillet 1954 Michel Kervarec*  
*Rezé à la fin du règne de Louis XIV et sous la Régence - Michel Kervarec*  
*Le centre musical de la Balinière - Michel Kervarec*  
*Morts pour le roy et pour l'indépendance de l'Amérique (1) - Yann Vince*  
*Nomenclature des articles parus dans les bulletins « L'ami de Rezé » depuis la fondation de la revue*

N°33 - SEPTEMBRE 2000

*A propos de la vierge des Trois Moulins - Michel Kervarec*  
*Lettre adressée à M. Le Maire - Michel Kervarec*  
*Surnoms trentemousins*  
*Un dépôt de poudre à la Morinière*  
*Rezé, vu par Julien Gracq - Michel Kervarec*  
*Un testament contesté - Michel Kervarec*  
*Arrivée (1940) et départ (1944) de l'armée allemande à Rezé - Maurice Savariau*  
*Quand le grand chemin de La Rochelle était une route nouvelle - Yann Vince*  
*Mort pour le roy et l'indépendance de l'Amérique (2) - Yann Vince*  
*Moulins et meuniers - Yann Vince*

N°34 - JUN 2001

*Liste des membres du C.A et des invités 2001*  
*Le train de Legé - Michel Kervarec*  
*Morts pour le roy et pour l'indépendance de l'Amérique - Yann Vince*  
*Eloi Guitteny, Charrois et chemin de fer - Michel Kervarec*  
*L'apport de l'analyse des formes de paysages - L. Pirault, Archéologue*

N°35 - JANVIER 2002

*19 juillet 1944, le crash du bombardier américain du Jaumais - Lucien Vallet - Jean Seutein*  
*Les biens nationaux à Rezé - Isidore Impinna*  
*La chronique des prêtres - Michel Kervarec*  
*Une histoire de ponts : Dubuisson-Aubenay à Rezé en 1736 - Michel Kervarec*  
*Quand le grand chemin de la Rochelle était une nouvelle route - Yann Vince*  
*La noyade de Jean Dejoie de Tremmoult - Michel Kervarec*  
*Vie de l'association, bulletin d'adhésion*

N°36 - JUN 2002

*Les paysages fluviaux à Rezé - Mme Briand*  
*Créer une école à Ragon - Marie-Claire Douillard-Retièrre*  
*Les paysans à Rezé, avant la première guerre mondiale - Michel Kervarec*  
*Un enfant de la Basse Ile - Liliane Biron*  
*Rapport d'activité de l'assemblée générale - Michel Kervarec*  
*Bulletin d'adhésion*

N°37 - SEPTEMBRE 2002

*André Landais, prêtre chroniqueur et le temps qu'il fait - Michel Kervarec*  
*Basilique paléochrétienne des champs Saint Martin à Rezé. Premiers éléments de recherche - Lionel Pirault*  
*Les vitraux de l'église Saint Pierre de Rezé - Jean Seutein et M. Brangolo*  
*La vie de l'association et bulletin d'adhésion*

N°38 - JANVIER 2003

*Pont Rousseau en Rezé à la découverte de deux siècles d'histoire d'un quartier - Christophe Patillion et Xavier Nerrière*  
*Aller prier saint Sébastien à Rezé et à Saint Sébastien - Michel Kervarec*  
*Actualité de Rezé, il y a 150 ans - Michel Kervarec*  
*Le dimanche sur la Sèvre - Simone Leray*  
*Quelques nouveautés aux archives de Rezé - Service des Archives de Rezé*  
*Le caveau funéraire de la famille de Monti - Jean Seutein*  
*Tous au spectacle - Michel Kervarec*  
*Au hasard des archives*  
*La vie de l'association*

N°39 - MARS 2003

*Une défaite ouvrière, le 30 Novembre 1938 - Michel Kervarec*  
*La vie de l'association - Bulletin d'adhésion*

N°40-JUILLET 2003

"Momen Patroni Sanctus Petrus"- Les prêtres de la paroisse de l'Eglise Saint Pierre de Rezé depuis 1582 - Jean Seutein  
Vingt mois de navigation à la voile de Madame Joseph Boju- Michel Kervarec  
Les différentes facettes d'un capitaine au long court - M.Briand  
Le début de la guerre 1940 à Rezé (témoignage de M.Serge Rondeau recueilli par Mme Retière)  
Assemblée Générale des Amis de Rezé 21 mars 2003 - Michel Kervarec  
Rapport moral et financier  
La vie de l'association

N°41 - OCTOBRE 2003

Les Voruz et Rezé - Michel Kervarec  
Rezé dans l'annuaire du commerce de 1910- Yann Vince  
Un illustre enfant de Rezé: l'amiral E.Ollive (1882-1950) - Michel Paquet  
A propos de la clinique Saint Paul- Michel Kervarec  
Les Sires de Rezay - Jean Seutein  
La vie de l'association

N°42 - FEVRIER 2004

Les avatars conjugaux d'un Rezéen au Québec - Jean Claude Brosseau  
Les contrats d'apprentissage au XVIII siècle de 3 Rezéens - Isidore Impinna  
Les armes d'Etienne Boileau, prêtre recteur de Rezay - Jean Seutein  
Erection de la vicomté de Rezé en comté par Louis XIV - Michel Kervarec  
La vie de l'association  
Visite de la cathédrale ST Pierre de Nantes

N°43 - AVRIL 2004

Le comté de Rezé - Jean Seutein et Brangolo  
La vente par le marquis de Goulaine de la vicomté de Rezé à Yves de Monti - Jean Seutein et M. Brangolo  
L'appel des 3-curés - Michel Kervarec  
La vie de l'association

N°44 - OCTOBRE 2004

Le mot du président - Michel Kervarec  
Causerie ; le compagnonnage - Jean Seutein  
Francois Bureau, marin du pays - Michel Kervarec  
Séverine, cette inconnue - Yann Vince  
Assemblée Générale 2003-2004 - Michel Ken-arec  
Survivre à Rezé au XVIII siècle: des collégiens partent à la découverte de l'histoire de Rezé à partir des B.M.S de 1788 - Isidore Impinna

N°45 - MARS 2005

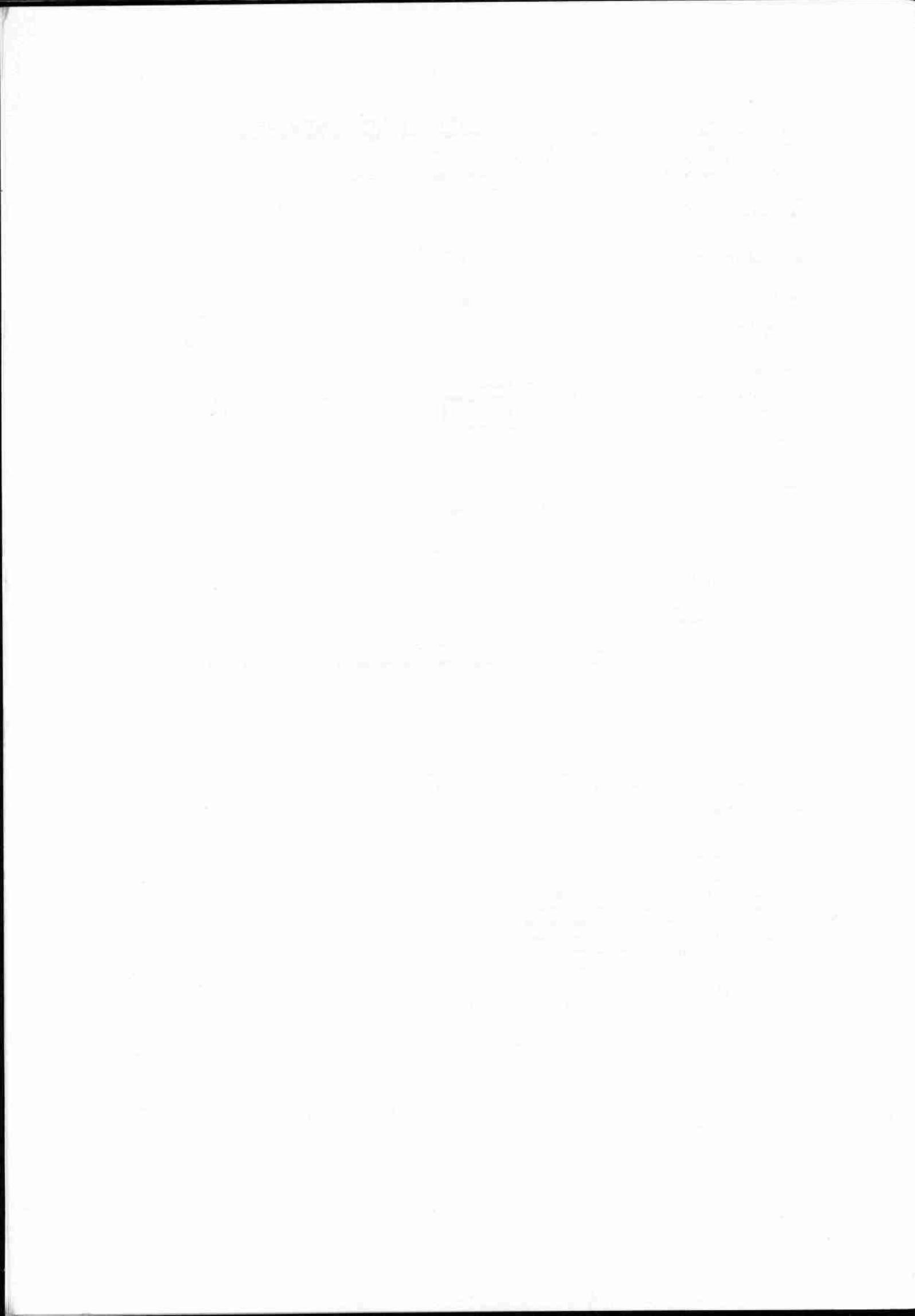
Le mot du Président - Michel Kervarec  
Il y a 100 ans à Rezé - Michel Kervarec  
Les capitaines, il y a 100ans - Michel Kervarec  
L'arbre généalogique et les blasons du Chaffault - Jean Seutein  
Souvenir de guerre, Article de la Résistance de l'Ouest 9Janvier 1955, relevé par Michel Kervarec  
Un marin trentemousin : Charles Bouin, Article de la Résistance de l'Ouest 14 15 novembre 1950, relevé par Michel Kervarec  
Le fondateur gallo-romain de Rezé - Yann Vince  
Bulletin d'adhésion et photographie du Belém

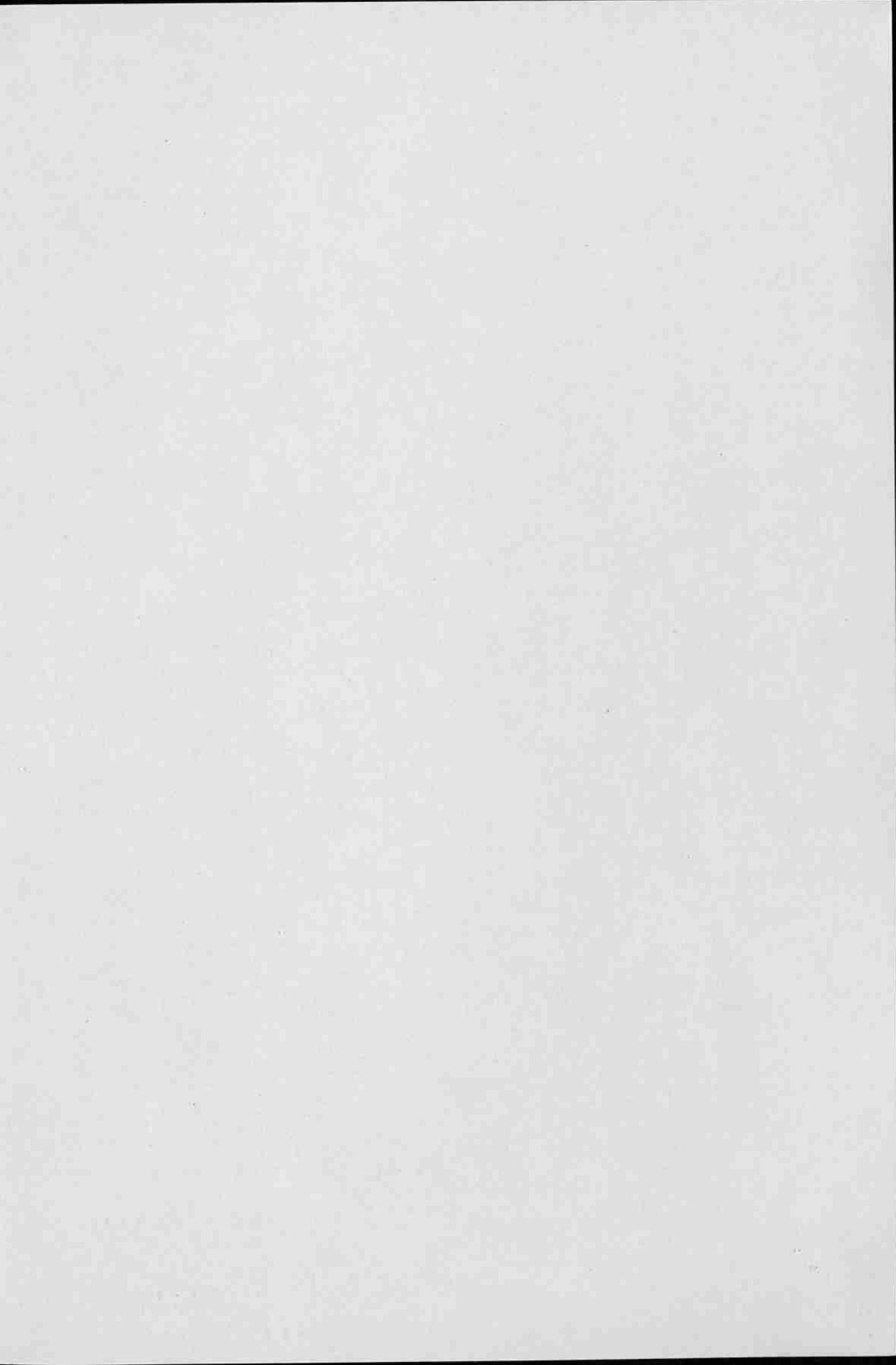
N°46 - SEPTEMBRE 2005

Le mot du président - Michel kervarec  
La vie de l'association  
La basilique paléochrétienne de Rezé - Lionel Pirault  
La seigneurie de Bougon - Jean Seutein et Michel Kervarec  
Un corsaire nantais, Jean-Simon Chassin - Michel Kervarec  
La rue du docteur Maurice Nogue à Rezé - Maurice Savariau  
Yves Tanguy, peintre surréaliste - Michel Kervarec

N° 47 DECEMBRE 2005

La séparation des Eglises et de l'Etat (édition spéciale)- Michel Kervarec et Jean Seutein





6500-137